

NOTE AUX AUTEURS

Ligne éditoriale

En écrivant pour **LE FIL DENTAIRE** vous avez l'opportunité d'être lu par toute la profession en FRANCE. En effet omnipraticiens, orthodontistes, stomatologistes et fournisseurs reçoivent régulièrement notre revue. Grâce au Web, votre visibilité s'étend même à de nombreux pays, puisque nos contenus sont en libre téléchargement sur notre site www.lefildentaire.com.

LE FIL DENTAIRE, depuis sa création, a privilégié un contenu didactique et pratique répondant aux attentes et à la problématique du cabinet dentaire d'aujourd'hui.

Les projets d'articles doivent être adressés :

- de préférence, par e-mail à l'adresse suivante : norbertcohen@lefildentaire.com ou contact@lefildentaire.com
- ou par courrier sur disquette ou CD au format Word pour PC à l'adresse suivante :

**95 rue de Boissy 94370 Sucy-en-Brie
Tél. : 01 56 74 22 31**

Détail des articles

Les articles doivent comporter 3 000 signes (espaces compris) par page et chaque article n'excédera pas 14 000 signes, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Les textes respecteront les consignes suivantes :

- texte sur une seule colonne, sans saut de section, en interlignage simple
- utiliser une seule police de caractère
- ne pas utiliser de plan ou de liste automatique (puces, numérotation).

L'auteur doit également se présenter : nom, prénom, lieu d'exercice, appartenance institutionnelle ou universitaire, titres éventuels. Il fournira son « adresse d'auteur » avec courriel en précisant quel titre il souhaite voir figurer après sa signature.

L'article doit être accompagné d'une photo de l'auteur en couleur de bonne qualité. Éviter les photos d'identité, les clichés en noir et blanc.

Le journal se réserve le droit de faire des corrections grammaticales, d'orthographe ou de ponctuation, de clarifier le texte, de supprimer les redites, d'améliorer les faiblesses de style, de relever ou de mettre au point la présentation et de s'assurer que l'article répond aux exigences du Journal. Aucune modification d'importance ne sera faite sans consultation avec l'auteur.

GUIDE DE PRÉSENTATION

« CHAPEAU » INTRODUCTIF

L'objectif de ce chapeau est d'inciter à la lecture. Il devra donc faire ressortir l'intérêt du sujet traité en le replaçant dans un contexte plus général. La longueur du chapeau est de 6 à 10 lignes dactylographiées.

INTRODUCTION

L'introduction indiquera la nature des sujets rapportés ainsi que leur finalité. Elle rappellera les principaux faits ou résultats acquis susceptibles d'être utiles au lecteur, sans obligatoirement partir des notions de base : le lecteur n'est en général ni un néophyte ni un spécialiste du sujet. Le nombre de références citées dans l'introduction devra être limité afin de ne pas gêner la lecture. La partie « Introduction » ne sera pas numérotée.

STRUCTURE DE L'ARTICLE

Les titres, sous-titres et intertitres éventuels seront clairement mentionnés et hiérarchisés (trois niveaux maximum). La hiérarchie des subdivisions sera la suivante : 1,1-1, a.

Il est très important de bien structurer vos articles en les hiérarchisant car des pages entières de texte sans titre ou sous-titre sont souvent illisibles.

NOM DES PRODUITS ET MÉDICAMENTS

Toujours employer le nom scientifique suivi du nom commercial.

CONCLUSION

La conclusion est une réponse ou une solution à la question ou au problème posé dans l'introduction. Elle fait le point sur ce que le développement a permis de montrer et indique, dans la mesure du possible, les conclusions pratiques que l'on peut en tirer tout en précisant leurs limites.

La conclusion a aussi pour but d'informer les lecteurs qui ne liront pas l'article mais désirent se tenir au courant. Elle doit donc être compréhensible sans recours au texte.

ICONOGRAPHIE

L'intégration de photos dans l'article contribue à le rendre plus agréable à lire et facilite souvent sa mise en page. Toutes les illustrations (images, tableaux, photos, etc.) devront être libres de droits. En cas de reprise ou d'emprunts d'illustrations, déjà publiées ou non, bien s'assurer que celles-ci sont libres de droits et conserver les attestations nécessaires (en cas de contestation). Les figures et les graphiques doivent être enregistrés en fichiers séparés (de préférence en format JPEG ou EPS) et présenter une définition de 300 DPI minimum.

Chaque illustration sera accompagnée d'une légende qualifiant son contenu. Elle sera toujours nommée et numérotée suivant sa nature et son ordre d'apparition (tableau 1, exemple 3).

Son emplacement prévu sera indiqué clairement dans le corps du texte mais, compte tenu des impératifs de mise en page, cet emplacement n'est pas garanti. Veuillez donc à ne vous référer qu'à son numéro (évitez « le tableau suivant », « ci-dessus », etc.). La rédaction se réserve le droit, après expertise, de refuser des clichés pour défaut de qualité et ne retiendra que ceux qui sont nécessaires. Les photos et images ne seront pas restituées à leurs auteurs après parution. Pensez à sauvegarder vos fichiers. La revue n'est pas responsable de la perte éventuelle de documents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques éventuelles apparaîtront toujours dans le corps du texte sous forme condensée (nom de l'auteur suivi de l'année d'édition entre parenthèses). Elles renverront à une bibliographie présentée en fin de document et établie selon les normes suivantes : nom et initiale(s) du prénom de l'auteur, année d'édition (placée entre parenthèse), titre du document, lieu d'édition et nom de l'éditeur. S'il s'agit d'un article de revue ou d'ouvrage collectif on précisera le tome et la pagination. La rédaction d'un article de synthèse nécessite souvent d'utiliser un très grand nombre de références bibliographiques. Dans la majorité des cas, ces références ne sont pas accessibles au lecteur de la revue : comptes rendus de congrès, thèses, etc. La liste des références sera brève, elle devra ne comporter que les articles et ouvrages les plus importants aisément accessibles au plus grand nombre de lecteurs. Toutefois, la rédaction propose aux auteurs désireux d'apporter une bibliographie étendue de faire paraître la bibliographie dans son intégralité sur la version en ligne (www.lefildentaire.com).

LES RESPIRATIONS

Afin de permettre une lecture rapide de l'article, il arrive que les points essentiels soient repris dans des respirations situées en marge du texte. L'auteur est invité à surligner les phrases de l'article qui ont qualité à être mises en exergue. Le cas échéant, ces phrases peuvent être proposées par le responsable de la rédaction au moment de la correction des épreuves.

Éligibilité des articles

EXCLUSIVITÉ

LE FIL DENTAIRE ne publie que des articles qui n'ont été ni présentés ni publiés ailleurs. Cela comprend les formats imprimés ou électroniques, mais exclut les résumés. **LE FIL DENTAIRE** acquiert *de facto* les droits d'auteur sur tout matériel qui est imprimé dans ses colonnes.

COMITÉ DE LECTURE

Les propositions d'articles reçues par la rédaction sont présentées au comité de lecture.

Les articles donnent lieu à un avis écrit qui est communiqué à l'auteur dans un délai maximum de 1 mois. Pendant ce délai, l'auteur s'engage à ne pas proposer son article à une autre revue. La rédaction se réserve le droit de refuser la publication, si le texte ne correspond pas aux attentes des lecteurs ou à l'esprit de la revue. Les articles seront évalués en fonction de leur pertinence relative aux attentes des praticiens. Un article doit pouvoir être aisément compris par un lecteur non spécialisé dans la discipline de l'auteur. Les articles acceptés de principe peuvent l'être sous condition de réécriture par la rédaction. La version finale est communiquée à l'auteur qui peut retirer son article en cas de désaccord et le proposer, dans sa version initiale, à une autre revue. Les articles acceptés sont publiés dans un délai de six mois, à compter de la notification écrite faite à l'auteur. En contrepartie, l'auteur s'engage à ne pas publier son article dans une autre revue sans l'accord du **FIL DENTAIRE**.

BON À TIRER

Les épreuves (bon à tirer) de l'article seront envoyées par courrier électronique au premier auteur sous forme d'un fichier PDF. Étant donné les délais d'impression et de routage, l'auteur doit être extrêmement réactif sur la relecture, vérifier son texte, son titre, l'emplacement de ses illustrations, leurs légendes, sa signature et ses titres et préciser toute modification souhaitée. La responsabilité définitive de l'exactitude de l'article incombe à l'auteur.

LA SECONDE VIE DES ARTICLES

Après parution les fichiers PDF correspondant exactement à la version papier seront accessibles gratuitement par tous sur le site de la revue (www.lefildentaire.com) ; ils sont mis en ligne dès que possible.

Les auteurs acceptent à l'avance cette publication sur le net.

Dans sa politique d'accord amical avec d'autres revues, **LE FIL DENTAIRE** peut être amené à échanger des articles qui pourront ainsi paraître à l'étranger.